

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 52 (1901)
Heft: 5

Artikel: Le pin Weymouth dans le Jura
Autor: Pillichody
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785789>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

les bois résineux devenus d'une rareté excessive se vendront au poids de l'or et que le hêtre ayant envahi toutes les pentes du Jura sera cédé à vil prix par suite de surabondance sur le marché.

Il y a là non seulement un désastre financier pour nos communes, mais encore un vrai péril national, que nous devons prévoir et conjurer.

Nos communes du pied du Jura se sont du reste déjà si bien rendu compte de la chose qu'elles ont fait bien souvent leur possible pour lutter contre la nature. Mais insuffisamment dirigées, elles ont choisi bien des voies, mais rarement la bonne. Ici on a rasé de fort belles futaies de hêtre par coupes rases, que l'on a ensuite replantées en épicéa ; là on a dans les coupes sombres des futaies d'essences mêlées cherché à anéantir le hêtre en faisant porter les premières coupes uniquement sur cette essence, opération qui a abouti à un résultat contraire à celui que l'on cherchait par suite de la loi d'alternance. Ailleurs, enfin, on a cherché à dégager tardivement des perches de résineux, souvent surannées depuis un siècle et qui, mises au jour, n'ont produit aucun accroissement et encore moins de graines.

Toutes ces opérations ont donné, inutile de le dire, des résultats franchement mauvais. (A suivre.)



Le pin Weymouth dans le Jura.

(Avec illustration.)

On a fait dans les régions supérieures du Jura de très mauvaises expériences avec les plantations de pin, tant avec le pin sylvestre qu'avec celui d'Autriche. D'abord il semblait que tout irait pour le mieux. Pendant les premières années les cultures se développaient admirablement. Puis à un moment donné, en général entre l'âge de 10 et 15 ans, une chute de neige précoce, humide, anéantissait d'un coup toutes ces belles espérances.

Les plantations pures de pin ont été abandonnées pour cette raison un peu partout. L'expérience a été concluante. Il en est de même des plantations mélangées de l'épicéa avec du pin. Là aussi le résultat a été négatif. Les pieds isolés des pins qui prenaient d'abord une grande avance, finissaient toujours par être rattrapés par l'épicéa et dans les plantations de 40 à 50 ans on les retrouve sous la forme lamentable d'arbres surcimés, tordus, la couronne abimée par les bris de neige.

Il en est tout autrement du pin Weymouth. Les expériences faites avec cette essence, — beaucoup moins nombreuses, il est

vrai, — semblent prouver sa vitalité et sa force de résistance dans les régions jurassiques supérieures, si défavorables à ses congénères. C'est du moins ce qui semble ressortir de la manière dont il se comporte dans les 5 stations de 850 à 1100 m. d'altitude où j'ai eu le plaisir de le constater dans le V^e arrondissement neuchâtelois.

La photogravure à la tête de ce cahier représente un groupe de pins Weymouth situés dans la forêt de l'Etat du Bois de Ban près des Planchettes, altitude 850 m., exposition nord, inclinaison faible. C'est en 1848, ou 1849, que le directeur des forêts Dubois du gouvernement provisoire de la jeune république de Neuchâtel entreprit cette plantation. Nouveaux temps, nouvelles mœurs! Au lieu d'une culture d'épicéa M. Dubois introduisit hardiment un mélange d'essences en partie nouvelles, le pin Weymouth, le mélèze, les pins sylvestre et d'Autriche, mélangés avec un peu d'épicéa. De toutes ces essences, c'est le pin Weymouth qui a pris le plus bel essort. Ses congénères sont restés en arrière et ne sont plus représentés que par quelques faibles brins. L'épicéa atteint les dimensions d'une perche d'échafaudage, le mélèze n'a pris quelque avance que pour les brins situés à la lisière sud. Quant au Weymouth la plupart des pieds ont atteint aujourd'hui 35 et 40 cm de diamètre à hauteur d'homme, plusieurs même 50 cm; leur hauteur, qui dépasse celle de toutes les autres essences, est de 25—28 m. Leur croissance est d'ailleurs encore toute juvénile et ils promettent d'atteindre à 70 ans des dimensions tout à fait respectables.

On ne remarque sur lui aucun effet de bris de neige; sa cime est absolument symétrique, verticale, sans aucune déviation provenant d'une rupture de la pousse terminale ou des branches principales.

Cela n'est pas le cas non plus dans la forêt voisine de la Sombaille (900 m), une plantation d'épicéa avec des groupes de pin Weymouth de 3 ou 4 ares, parsemés ci et là. Cette plantation de 40 ans a énormément souffert des bris de neige en 1896 et 1897. Des centaines de perches d'épicéa ont été brisées et arrachées et le peuplement en a été en plusieurs points très sérieusement compromis. Et pourtant, aucun des groupes de Weymouth n'a souffert de cette calamité: l'expérience a été des plus concluante. Là aussi, du reste, la dimension moyenne des Weymouth est près du double de celle des épicéas.

Dans les 3 autres stations, 2 près du Locle et une à la Sagne, le Weymouth se comporte de même. Il semble donc prouvé que le Haut Jura lui convient et qu'il est destiné à réhabiliter chez nous la réputation des pins si gravement atteinte. La beauté pittoresque de nos forêts de montagne ne peut qu'y gagner!

Pillichody.



La forêt et le régime des eaux.*

I. Rôle météorologique.

1° La forêt augmente probablement le volume des hydrométéores. La preuve est difficile à fournir, mais les déductions théoriques, les expériences directes (Fautval) et les combinaisons de Weber concordent toutes dans ce sens.

2° Le couvert des forêts retient une certaine quantité des hydrométéores dont le sol est privé.

Avec l'intensité de la pluie le volume de cette eau augmente, sa proportion diminue.

L'épicéa, — et probablement le sapin, — retiennent le plus, le hêtre et les autres essences à feuilles caduques retiennent le moins d'eau.

En moyenne de l'année cette retenue des cimes peut être évaluée, pour notre climat et pour nos forêts, au 25 % de l'eau mesurée en rase campagne.

3° Une certaine quantité d'eau pluviale parvient au sol forestier en coulant le long des branches et des troncs.

Le volume de cette eau augmente avec l'intensité de la pluie.

Il est faible pour l'épicéa, fort pour le hêtre, intermédiaire et à peu près égal pour les autres essences à feuilles caduques.

Il peut être admis, en moyenne et en grand, au 5 % de l'eau mesurée en rase campagne.

Le sol forestier reçoit donc le 20 % moins d'eau que celui de rase campagne.

4° Le couvert de la forêt diminue l'évaporation d'une forte moitié, soit que l'eau se trouve exposée à l'air libre, soit qu'elle se trouve dans le sol.

* Nous publions le présent travail (résumé d'une conférence) pour faire droit à la demande qui nous a été adressée par M. *Roulet*, inspecteur général des forêts du canton de Neuchâtel.